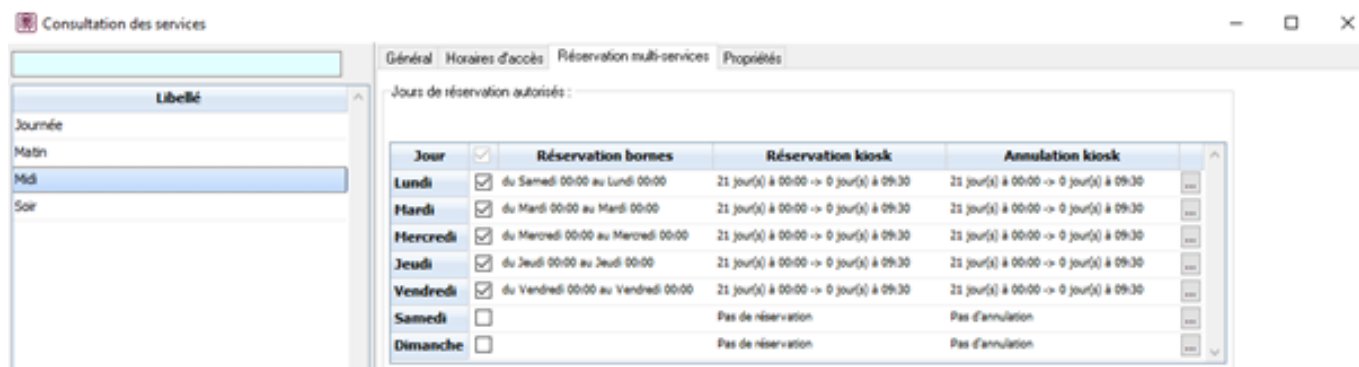


Réservation de repas

Où paramétrer les jours de réservations ?

Ils correspondent aux jours d'ouvertures et de clôtures pour le service sélectionné.

Les jours de réservation se configurent dans la commande **Administration / Terminaux / Services**.



La réservation bornes (badgeuses simples) :

La réservation depuis les badgeuses simples ne peut se faire que du jour pour le lendemain, il n'est donc pas possible de paramétrer un jour d'ouverture et/ou de fermeture de réservation.

La réservation kiosk (multiborne et GecEnLigne) :

Pour chaque jour de la semaine et pour chaque service, il faut renseigner la plage autorisée de réservation.

La date de fin de la réservation peut être le même jour que la réservation elle-même.

La date de début de réservation doit être cohérente avec le nombre de semaines réservables.

Annulation kiosk (multiborne et GecEnLigne) :

Si l'annulation de réservation est autorisée, il faut renseigner les plages d'annulation (elles peuvent être différentes des plages de réservations).

Référence ID de l'article : #1048

Auteur : Olivier

Dernière mise à jour : 2023-02-16 11:49